

Activité 1

Recherches et débats autour d'un questionnaire

annexe 1 : Questionnaire : mesures de lutte contre le tabac

1) Que dit la loi Evin ? (plusieurs réponses possibles)

- Elle interdit de fumer dans tous les lieux publics à usage collectif et dans les transports collectifs (hors espaces fumeurs)
- Elle interdit toute forme de publicité en faveur du tabagisme
- Elle oblige les fabricants de tabac à afficher un avertissement sanitaire sur les paquets de cigarette et de tabac

2) Que dit le décret du 15 novembre 2006 ?

Depuis le décret du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer :

- dans les lieux fermés et couverts qui accueillent du public
- dans les moyens de transport collectif
- dans les cours et enceintes des établissements scolaires
- dans la rue
- sur les quais de gare non couverts

3) Qu'est-ce que le tabagisme passif ?

.....

.....

4) Dans quel(s) pays européens est-il strictement interdit de fumer dans les lieux publics ?

- Irlande
- Italie
- France
- Allemagne
- Norvège
- Pologne

5) La publicité directe en faveur du tabac est encore autorisée dans certains pays

- vrai
- faux

6) Donnez au moins deux exemples de publicité en faveur du tabac (directe ou déguisée) que l'on peut encore voir en France

1-.....

2-.....

7) Les experts en marketing du tabac ont défini comme meilleures cibles (3 réponses correctes) :

- les pays riches
- les pays en voie de développement
- les femmes
- les hommes
- les adultes
- les jeunes